



Dispositif d'Evaluation Nationale en Sixième

Eléments de présentation à destination des
chefs d'établissement.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SG - DEPP B
EVALUATIONS EN SIXIÈME

10/10/2017

1



Ce support de présentation est destiné aux chefs d'établissement, coordinateurs de l'évaluation nationale en sixième.

Il contient des éléments d'information concernant ce dispositif et ses usages ; ces éléments pourront être utilisés pour toute communication relative à cette évaluation.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SG - DEPP B
EVALUATIONS EN SIXIÈME

SOMMAIRE

- Présentation du dispositif d'évaluation nationale en sixième
- Nature et champ de l'évaluation
- Calendrier et protocole
- Exploitation
- Restitutions individuelles



Dispositif d'Evaluation Nationale en Sixième



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SG - DEPP B
EVALUATIONS EN SIXIÈME

10/10/2017

LE CONTEXTE

- Une annonce du président de la République : mettre à disposition des outils d'évaluation pour les enseignants.
- Une attente de nombreux acteurs du système éducatif de disposer d'outils d'évaluation avec des références nationales à différents niveaux.
- Une entrée au collège, même si elle se situe en cours de cycle, qui est une bonne occasion de faire une photographie de certaines compétences des élèves.



LES OBJECTIFS

- Permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un diagnostic de compétences de chaque élève en français et en mathématiques, complémentaire d'autres outils déjà disponibles (LSU).
- Mettre à disposition des équipes de terrain une aide au pilotage pédagogique des réseaux écoles-collège.
- Enrichir les outils de pilotage académique.

LES MODALITÉS

- Tous les élèves de 6° des établissements publics et privés sous contrat.
- Un processus déjà éprouvé par la DEPP (passation de 160.000 élèves en 2015) en termes d'évaluations standardisées, de passation des épreuves et de diffusion des résultats. (NI DEPP n° 18 juin 2016).
- Déroulé :
 - Deux séquences de 50 minutes : français et mathématiques
 - Passation numérique en ligne, correction automatique
 - Processus adaptatif : après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de ses résultats.
- Pas de remontée nationale individuelle non anonymisée. Toutes les données collectées le sont selon un **protocole d'anonymisation**.

L'EXPLOITATION

- Mise à disposition immédiate pour les équipes du collège des résultats individuels sous la forme d'un outil de positionnement selon 4 degrés de maîtrise, et donc possibilité d'échanger avec les élèves et leurs parents.
- Mise à disposition des résultats par collège pour des exploitations locales en mars 2018.
- Outils de pilotage aux différents niveaux construits avec des représentants d'académies.

LE CALENDRIER

À partir du 27 septembre : Lancement de la campagne auprès des établissements. (Mise en ligne sur les applicatifs internes du matériel pour la bonne mise en œuvre de l'évaluation, à destination des chefs d'établissements, mise en ligne d'une page dédiée sur education.gouv.fr)

Octobre : Préparation de l'évaluation dans les établissements.

Novembre : Diffusion d'une infographie présentant les évaluations aux élèves de 6^{ème}.

Du 6 novembre au 1^{er} décembre : passation

Résultats

Le lendemain des passations : accès aux fiches de positionnement individuels.

Mars : restitution des résultats consolidés à chaque établissement.

LA NATURE ET LE CHAMP DE L'ÉVALUATION

- Ce diagnostic n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau école/collège,...). Les résultats visent à accompagner à la fois une personnalisation au plus près des besoins de chaque élève et une approche globale de la classe.
- Chaque élève est évalué dans deux champs disciplinaires, en français (séquence 1) et en mathématiques (séquence 2), ces champs contribuant aux domaines 1 et 4 du socle commun.
- Le processus est adaptatif : dans chacun des domaines, après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de ses résultats. Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction.
- Les exercices proposés aux élèves se réfèrent aux programmes du cycle 3 (B.O. n°11 du 26 novembre 2015).

LA NATURE ET LE CHAMP DE L'ÉVALUATION

- La passation est entièrement réalisée sur support numérique en ligne et la correction est totalement automatisée.
- Les outils d'évaluation ont été conçus par des équipes mises en place par la DEPP, constituées d'inspecteurs de l'éducation nationale, de conseillers pédagogiques, de maîtres formateurs, de professeurs des écoles et de professeurs certifiés.
- Cette évaluation est déclarée à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Les remontées nationales sont totalement anonymisées. Les publications ultérieures ne concerneront que des données agrégées.

LA NATURE ET LE CHAMP DE L'ÉVALUATION

- Les exercices qui seront proposés aux élèves ne constituent pas un examen ou une épreuve qui aurait pour objet de classer les élèves ou les établissements les uns par rapport aux autres. Il est donc essentiel de veiller à présenter aux élèves de la façon la plus simple, mais aussi la plus rassurante, ce qu'on attend d'eux afin qu'ils n'éprouvent pas d'appréhension, ce qui risquerait de nuire à leur travail et de fausser la réalité.
- Les consignes de passation sont uniquement destinées à uniformiser autant que possible les conditions de l'évaluation, de façon à placer tous les élèves dans la même situation.